



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Monsieur Hugues KENFACK, Professeur des Universités, Directeur de l'UFR Droit et Science Politique,

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 911001 - Gestion courante
911101 - Formations.

La présente délégation prend effet au 24 mai 2016.

Fait à Toulouse,
Le 25 mai 2016

Le délégataire,

Hugues KENFACK

La Présidente,

